



ENJEUX DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est un **enjeu sociétal** et économique pour les candidats. C'est devenu un sésame indispensable pour faciliter la recherche d'un emploi ou le pérenniser.

Toutefois, l'objectif de l'auto-école **VERCORS PERMIS** n'est pas de vous apprendre à passer l'examen du permis de conduire, mais de savoir être capable de prévoir les difficultés et savoir y faire face.

Tout au long de votre formation, différents moyens pédagogiques seront mis en place et adaptés à vos besoins afin d'acquérir les savoirs nécessaires :

- Les **savoirs théoriques** (Code de la route, mécanique automobile, premiers secours, ...)
- Les **savoir-faire** (maîtrise du véhicule, perception des informations, analyse des situations, prise de décision, ...)
- Les **savoir-être** (conscience du danger, prise en compte de l'aspect social de la conduite, courtoisie, prise en compte des différents usagers et leurs spécificités, ...)

Comment le suivi de la formation est-il réalisé ?

Le suivi de votre formation pratique est réalisé à chaque séance sur votre livret numérique de formation, sur l'application mobile :



mon permis

Ce support, partagé entre le candidat et son auto-école, permet de suivre la progression de la formation.



PARCOURS DE FORMATION DE L'ELEVE

Formation Permis B

Inscription

A partir de 15 ans
Liste pièces à fournir
Inscription sur le site de l'ANTS

Code de la route

Séances en salle
Accès code en ligne
Stage code intensif

Formation pratique

Avec un/e enseignant/e
20 h minimum en BVM
13 h minimum en BVA

Examen blanc

Avec un/e enseignant/e
Evaluation des savoirs,
savoir-être et savoir-faire

A Examen pratique

Véhicule auto-école



Evaluation

En voiture
ou sur simulateur
BVM ou BVA
Durée 1h00

Examen théorique

Candidat libre
ETG adapté NF
et porteurs handicap



Conduite accompagnée ou supervisée*

*facultatif selon formation



Prépa Permis

Conduite sur zone
examen à St Marcellin
ou Les Sablons



Permis B

Photo de la réussite
Remise du A
et autres surprises

Autrans Méaudre en Vercors
N° Agrément E2503800050



FORMATION PRATIQUE

4 compétences à acquérir :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique



L'EXAMEN THEORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE



LE « CODE DE LA ROUTE »

C'est une épreuve obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire

La réussite de cet examen est valable 5 ans



NEPH et pièce d'identité en cours de validité pour pouvoir s'inscrire et se présenter à l'examen



Passage en candidat libre dans un centre agréé par l'Etat



Une tablette tactile et des écouteurs pour chaque candidat



40 questions sur 10 thèmes différents



Durée 30 minutes environ



Validé si 35 bonnes réponses sur 40 questions minimum



L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le candidat est évalué sur 40 questions réparties sur 10 thèmes :

- La Loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers et chargement
- Équipement de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règle et environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident

L'ensemble de ces thématiques couvre la réglementation et les savoirs qu'un conducteur doit connaître, ainsi que les comportements attendus de sa part pour conduire un véhicule en toute sécurité.



L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

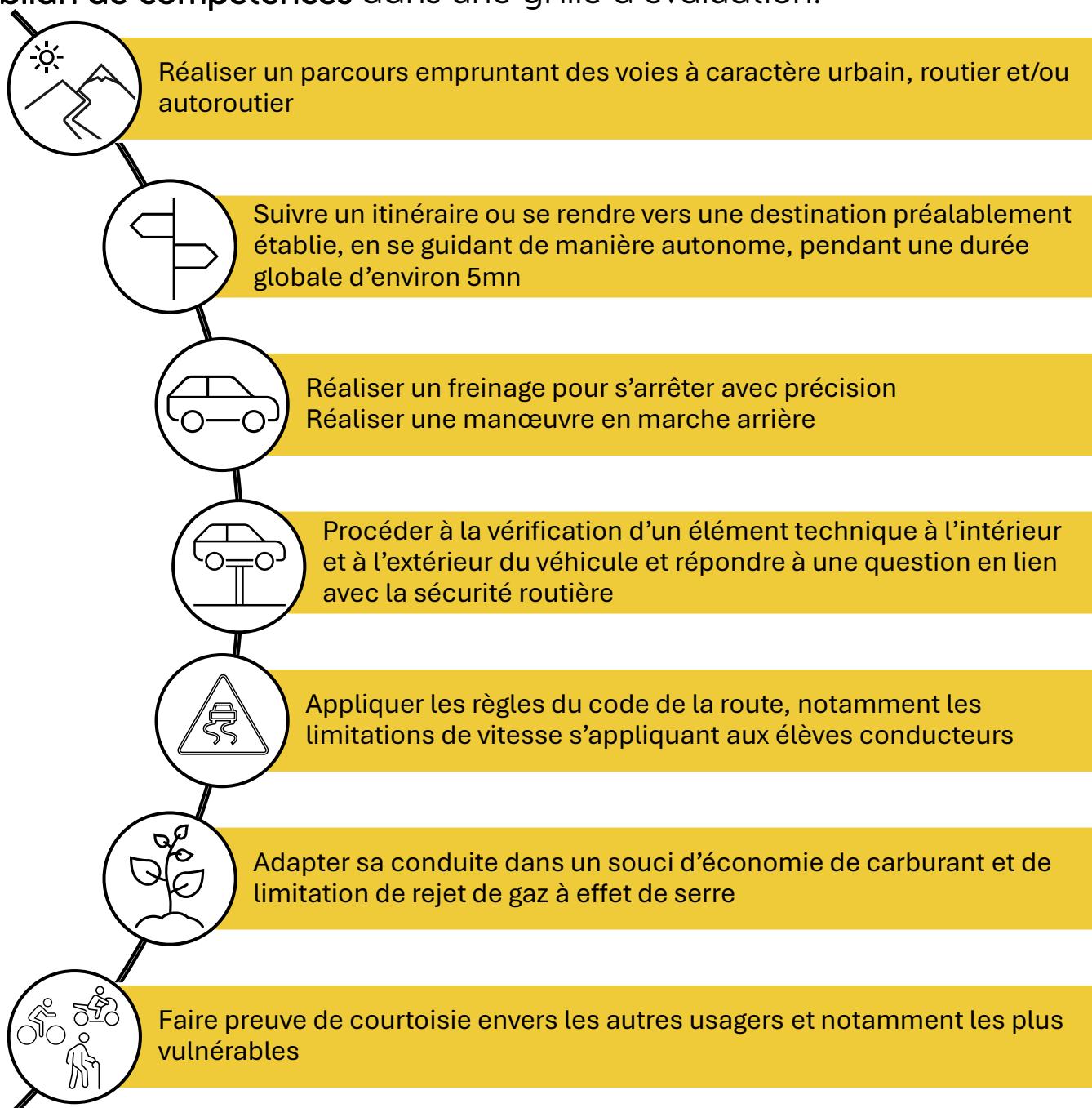


Le passage du permis de conduire a pour objet **de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats nécessaires pour circuler en toute sécurité.**

L'évaluation des aptitudes du candidat est réalisée par un **expert de la sécurité routière**. Ce dernier vérifiera également que votre **pièce d'identité est en cours de validité**.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce **bilan de compétences** dans une grille d'évaluation.





L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE



L'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
exemples de certificats	Courtoisie		+1					
Total général								

Le permis de conduire est validé dès que la note obtenue est au minimum de 20/31, sans faute pouvant mettre en danger les autres usagers et soi-même.

Voici quelques fautes éliminatoires :

- Circulation à gauche sur chaussée à double sens,
- Franchissement d'une ligne continue,
- Circulation sur bande d'arrêt d'urgence ou dans les voies réservées,
- Non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt ou des limitations de vitesse,
- Circulation en sens interdit